

Ensemble

Le journal de la commune de Saint Nicolas lez Arras

n°116 - Novembre 2011

Dossier

École municipale de musique

Pages 10/11



www.ville-saintnicolas.fr



2 - Association
Portes Ouvertes d'Ateliers



6 - Actualité
Les droits de l'homme



9 - Rénovation urbaine
Infos travaux



Novembre 2011

■ Vendredi 11 novembre

Loto organisé par le Sporting club football
Salle Bonne Humeur

Renseignements 03 21 58 45 15

■ Vendredi 18 novembre

Soirée campagnarde organisée pour le COS du personnel
Centre Bonne Humeur

Renseignements 03 21 21 71 04

■ Samedi 26 et dimanche 27 novembre

Exposition de peinture par le Groupe Paul Bellon
Centre Camille Corot

Renseignements 03 21 51 31 11

Décembre 2011

■ Jeudi 8 décembre

Repas de la St Nicolas du club des aînés
Tincques

Renseignements 03 21 55 42 38

■ Dimanche 11 décembre

Concert organisé par la chorale des Merles Moqueurs
Église Saint Nicaise de Saint Nicolas lez Arras

Renseignements 03 21 55 46 95

■ Samedi 17 décembre

Arbre de Noël du COS du personnel de la mairie
Centre Camille Corot

Renseignements 03 21 21 71 04

■ Du 26 au 30 décembre

Tournoi de Noël du Basket club
Salle Bonne Humeur

Renseignements 06 74 94 07 21

Groupe Paul Bellon Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes

■ Les 15 et 16 octobre dernier, le groupe de peintres Paul Bellon ainsi que Gérard Potier ont participé aux « Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes » organisées par le Conseil Général du Pas-de-Calais. Durant le week-end, les artistes médiolans ont ouvert leurs ateliers aux amateurs de peinture et de modelage.



Médio fêtes

Loto

■ Malgré une très belle journée d'automne, le loto organisé par l'association Médico Fêtes a remporté un grand succès au niveau de la participation. Plus de 250 personnes ont en effet, répondu à l'invitation de Guy Leguay, président de l'association. La super vitrine était composée d'une télévision écran plat et d'un lave-vaisselle.

Paintball Médiolans

Touché c'est gagné

■ Le 16 octobre dernier, l'association Paintball Médiolans, présidée par David Pronier, a affronté amicalement et sportivement l'équipe arrageoise des Darkwolf Squad.

(Le paintball est une activité sportive opposant deux équipes dont les joueurs sont équipés de masques de protection et de lanceurs propulsant par air comprimé ou par CO² des billes de peinture)



Mariages

- Laurent SÉGARD et Sophie DELMOTTE
le 03 septembre 2011
- Matthieu MAGNUSZEWSKI et Mai TANAKA
le 10 septembre 2011

Décès

- Marcelle DELBARRE
décédée le 13 septembre 2011
- André OBRY
décédé le 25 septembre 2011

Naissances

- Justine GUILLAIN
née le 21 septembre 2011 à Arras
- Cyndelle LÉONLEFRANC
née le 30 septembre 2011 à Arras
- Pablo DELPORTE
né le 05 octobre 2011 à Arras
- Lauriane HEDIN
née le 11 octobre 2011 à Arras
- Allan ELOUNDOU-LAURENT
né le 14 octobre 2011 à Arras
- Mathis BAILLOEUIL-CIVIDINO
né le 14 octobre 2011 à Arras
- Romane SCALBERT
née le 14 octobre 2011 à Arras

Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2012



A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. A partir du 19 janvier, des agents recenseurs déposeront à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et les récupérer lorsque ceux-ci sont remplis.

Plus d' info dans le prochain bulletin municipal « Ensemble »

Permanence

■ Nicolas Desfachelle, Conseiller Général d'Arras Nord se tiendra à votre disposition et sera à votre écoute à l'occasion de ses prochaines permanences en mairie de Saint Nicolas lez Arras le :

Samedi 5 novembre 2011 à 10h00
Samedi 3 décembre 2011 à 10h00



Révision des listes électorales et des listes complémentaires pour l'année 2011

■ Aux termes de l'article L9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Elle se déroule jusqu'au 31 décembre inclus.

Se munir :

- D'une pièce d'identité (de préférence de la carte nationale d'identité).
- D'une pièce justificative du domicile (quittance de loyer, facture EDF ou autre, inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive).

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- Soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé.
- Soit déposées par un tiers dûment mandaté.

■ Les électeurs et les ressortissants communautaires intéressés trouveront tous renseignements utiles en Mairie.



édito

Cet "Ensemble" du mois de novembre marque la richesse de la vie de notre commune.

Qu'il s'agisse des associations et de leurs bénévoles, des services municipaux, des établissements ou entreprises locales, des enfants des écoles, de nos aînés, qu'il s'agisse de culture, de citoyenneté, de cadre de vie ou de solidarité, tous apportent leur pierre à l'édifice communal pour que chacun se sente bien et trouve sa place dans la ville.

Malgré un contexte économique et social difficile où l'on pourrait craindre le repli sur soi, cette activité abondante marque la vitalité de la ville et de ceux qui la font. A ce titre, la ville joue un rôle fédérateur et accompagne ceux qui entraînent ce dynamisme, créent cette diversité.

De création il est aussi question dans notre dossier du mois qui met en avant l'école de musique municipale dont l'un des objectifs principaux est de développer une pratique artistique vivante. Une culture innovante c'est aussi le signe d'une ville ouverte, d'une ville qui vit.

Bonne lecture,
Annie Cardon

Horaires déchèteries

■ Les déchèteries d'Achicourt, de Dainville, de St Laurent et de Maroeuil appliqueront les horaires suivants à partir du 31 octobre 2011.

Horaires d'hiver : du dernier dimanche d'octobre au dernier samedi de mars.

- Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le dimanche de 9h à 12h30

Horaires d'été : du dernier dimanche de mars au dernier samedi d'octobre.

- Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Le dimanche de 9h à 12h30

A compter du 31 octobre 2011, l'accès des fourgons sera interdit sur les déchèteries d'Achicourt, Dainville et Maroeuil. Ils seront systématiquement redirigés vers la déchèterie de Saint-Laurent-Blangy, mieux adaptée à l'accueil de gros volumes.

Pour tous renseignements : 0 800 62 10 62

Bulletin municipal de la ville de Saint Nicolas lez Arras
N° 116 novembre 2011, édité à 2700 exemplaires
Mairie - 9, place Jean Jaurès . 90009
62055 Saint Nicolas lez Arras / Tél. 03 21 21 71 00
Directrice de publication : Annie Cardon
Création : Franck Leclercq
Rédaction / Photos : services de la ville
Impression : Imprimerie Chartrez

■ Mercredi 2 novembre

Étude thermographique

- Une étude thermographique a été réalisée par la Communauté Urbaine d'Arras à partir de clichés aériens effectués le 14 décembre 2009. Celle-ci permet d'appréhender les déperditions thermiques de chaque habitation. Pour vous permettre d'apprécier le degré d'isolation de votre maison, la CUA assurera une permanence en mairie de Saint Nicolas **le mercredi 2 novembre de 14h à 17h.**



■ Lundi 7 novembre

La friperie du Secours Populaire

- Le Secours Populaire organise chaque mois des ventes de vêtements à prix modiques dans les locaux du centre social.
- Prochaines dates, les **7 novembre** et **5 décembre** 2011 de 8h45 à 15h30.



■ Lundi 7 novembre

La campagne des Restos du Cœur

- Le centre social et culturel Chanteclair accueillera les **7, 14, 21 et 24 novembre**, la campagne d'inscription des Restos du Cœur. De 14h à 17h.
- Attention! Veuillez vous munir des justificatifs financiers, d'identité et des quittances de loyer ainsi que des feuilles d'imposition.



■ Mardi 8 novembre

Ciné club : « LA RAFLE »

- Exceptionnellement la séance est organisée dès **9h autour d'un petit déjeuner à Chanteclair.**
- Ce film évoque l'arrestation par des policiers français, le 16 juillet 1942 et la détention au Vélodrome d'Hiver, dans des conditions épouvantables, des treize mille cent cinquante-deux victimes de la rafle du Vél d'Hiv, avant leur déportation, au bout de quelques jours, vers le camp de transit de Beaune-la-Rolande (Loiret) puis le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. **Séance gratuite.**



■ Lundi 14 novembre

Lundi de la santé :

- **Le thème : L'ostéoporose, on en parle**
Une infirmière du Conseil Général et le Docteur Labenne répondront à vos questions. **A partir de 14h au centre Chanteclair. Gratuit**



■ Samedi 19 novembre

Journée nationale des "nounous"

- A l'occasion de la "Journée nationale des assistantes maternelles", les "nounous" du Relais Assistante Maternelle les Capucines organisent une matinée récréative sur le thème du jeu. Toute l'équipe vous attend le **19 novembre prochain de 9h à 12h** à la salle des fêtes de Saint-Laurent-Blangy pour vous faire partager leur passion.



■ Jeudi 24 novembre

La sortie fétiche de Wazemmes à Roubaix

- C'est le rendez-vous incontournable de la saison, cette sortie à la journée vous emmènera au cœur du Marché de Wazemmes dans la matinée, puis après une pause repas au cœur de Lille. Vous serez dirigés vers Roubaix pour une flânerie dans les magasins de "l'Usine" ou si vous le souhaitez fêter les 10 ans du Musée de la "Piscine" avec ses expositions permanentes. Pour celles qui le souhaitent vous aurez la possibilité de vous relaxer dans une pause détente orientale au hammam.
- La participation de **4€** par personne. L'inscription s'effectue à l'accueil du centre social **à partir du 3 novembre.** Départ à 8h30 du centre social, arrêt mairie à 8h45. Retour vers 18h30.



■ Vendredi 2 décembre

Spectacle Découverte : Ciné concert Germinal

- Germinal est l'un des premiers chefs-d'œuvre du réalisme cinématographique. Il s'agit de la première version cinématographique de l'œuvre de Zola. L'originalité du film tient à sa longueur, tout à fait inhabituelle pour cette époque ainsi qu'au tournage en extérieur, sur la fosse 5 d'Auchel. Ce film en noir et blanc muet sera accompagné en direct par les solistes de l'Orchestre de Douai.
- Participation de **4€** par personne. Réservation et renseignements **à partir du 15 novembre** à Chanteclair.



■ Jeudi 8 décembre

Un instant poétique

• " William avait eu raison de naître garçon, sinon jamais il n'eût été **shakespeare**". Melissandre FORTUMEAU, intermittente du spectacle, anime les ateliers théâtre enfants et adultes au Centre Social et Culturel. Elle propose un temps d'évasion poétique avec "Eileen Shakespeare" un monologue de Fabrice Melquiot le 8 Décembre à Arras à l'Université d'Artois.

• Soirée gratuite. Départ 19h30 retour pour 21h30. **Gratuit.** Inscription à **partir du 15 novembre** au centre Chanteclair.



■ Samedi 17 décembre

La sortie de Noël : Cap sur Bruxelles

• Le samedi 17 décembre, Chanteclair propose aux médiolansais de découvrir le marché de Noël de la capitale belge, sans oublier la vieille ville en visite libre et ses restaurants - brasseries qui font une partie de son charme.

• Départ 8h30 du centre social, 8h45 de la mairie. Retour vers 20h30. **Participation 8€.** Nombre limité de places. Réservation à partir du 28 novembre à Chanteclair.



■ Samedi 31 décembre

Saint Sylvestre

• Le Comité des Fêtes organise le 31 décembre prochain, le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle Bonne Humeur. C'est le groupe "TRIAMS", déjà présent aux fêtes de Pentecôte, qui animera la soirée. **Inscriptions à partir du 15 novembre en mairie. 65€ par adulte et 20€ pour les moins de 12ans.**



Menu

Apéritif

*Foie gras de canard
Toast chaud, confiture de figue*

*Filet de sole et Saint Jacques
Mousse de poireaux,
julienne de légume*

*Sauté de biche
et sa garniture*

Feerie de bulle d'or

Salade et jambon de montagne

Assiette de fromages

Framboisier

Café

*1 bouteille de vin rouge pour 4
1 bouteille de vin blanc pour 6*

Repas des Seniors ou colis de fin d'année

> A l'approche de la fin d'année, la commission senior prépare la distribution des colis et l'organisation du repas au Pré fleuri pour les Médiolansais de plus de 65 ans.

> Dans ce coupon réponse il vous est demandé de choisir l'une ou l'autre de ces propositions, soit de recevoir un colis distribué à votre domicile le samedi 17 décembre 2011, soit de participer au repas qui se déroulera au Pré-fleuri le 4 décembre 2011.

> Cette journée de détente est offerte, par la municipalité, aux Médiolansais de 65 ans et plus, avec leur conjoint même si celui-ci n'a pas l'âge requis.

> Attention il n'y aura pas d'invitation personnelle, si vous ne répondez pas avec ce coupon réponse, votre place ne sera pas réservée.

Coupon réponse *Repas des Seniors ou colis de fin d'année*

Colis de fin d'année

Repas au Pré fleuri
(remplir la partie ci dessous)

Mr et Mme :

Domicile : 62223 Saint Nicolas lez Arras

participera(ront) au repas des seniors au Pré-fleuri le dimanche 4 décembre 2011.

Prendra ou prendront l'autobus

12h00 Place de la Mairie

12h10 Carrefour du Penalty

12h15 Centre social Chanteclair

Bulletin de participation dûment complété à déposer en mairie pour le 18 novembre 2011 dernier délai contre récépissé.

Les droits de l'homme et du citoyen expliqués aux élèves

Ils étaient 15 filles et garçons à avoir déjà partagé voici deux ans une expérience en classe de primaire sur les droits de l'enfant. Une aventure qui les avait conduits sous la direction de leur institutrice d'alors, Mme Ficot de l'école Henri Grenier, à réaliser une exposition sur le thème, qui fit le tour des écoles du secteur. Ce fut alors un véritable succès et le reflet d'un réel engagement des enfants.

■ Alors, quand pour répondre à une initiative d'André Couvreur adjoint au Maire chargé de l'enseignement, il fallût aborder la célèbre déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, ils ont été contactés au collège Verlaine et ont répondu à l'appel. Un engagement citoyen des 15 collégiens pris en juin dernier qui s'est concrétisé par plusieurs séances de travail ces dernières semaines. Ils ont ainsi travaillé de manière théâtralisée le contenu des articles de la déclaration pour l'expliquer à leurs jeunes camarades des écoles primaires. L'idée était de répondre à la démarche de l'Education Nationale souhaitant doter chaque classe d'une affiche de la déclaration.



La Municipalité voulait aller plus loin que la distribution et l'accrochage du texte. Aidés par les services de la ville et du centre social Chanteclair et l'implication de quelques bénévoles comme M. et Mme Pruvost délégués de la Ligue des droits de l'Homme, les collégiens ont présenté à chacune des classes des écoles primaires un extrait d'une lecture adaptée et illustrée de certains articles.

En costume de l'époque révolutionnaire, ils ont donné vie à la déclaration. Chaque élève de classe élémentaire de la commune sait dorénavant ce à quoi correspond le précieux contenu de l'affiche encadrée dans chaque classe. Le rôle des collégiens ne s'arrête pas à cette expérience

scénique. En effet, ils seront les prochains jurys du concours de dessins lancé sur ce thème dans les écoles médiolanaïses et accompagneront les futurs gagnants dans un voyage à Paris sur les traces de la République.

Les acteurs de la journée mais aussi les gagnants du concours de dessins iront le 10 décembre prochain, dans le cadre de la journée des Droits de l'Homme, à Paris, pour un circuit "Sur les traces de la Républiques".

Collège Paul Verlaine

Cross

Le 20 octobre dernier, le collège Paul Verlaine a organisé le cross annuel des élèves.

■ Avec 848 inscrits, garçons et filles cette compétition organisée par les professeurs de sport de l'établissement s'est déroulée autour de l'enceinte de l'établissement sur 2100 et 2500 mètres. Comme chaque année les élèves des classes de CM2 des écoles de Willerval, de Feuchy, de Saint-Laurent-Blangy et de Saint Nicolas sont venus participer à l'événement aux côtés des collégiens. A noter que les communes ont contribué à l'intendance et à la remise des récompenses.



Le podium des Benjamines (de gauche à droite)
2^{ème} : Margot Mans, 1^{ère} : Morgane Lesiewiez et 3^{ème} : Stacy Daillet



Commission enseignement

Sur la demande de la commission enseignement, Jean-Marc Jarocki, Principal du collège est venu présenter en détail et en chiffres son établissement.

■ Accompagné de Patrick Lenglet, directeur de la section SEGPA, le chef d'établissement a énuméré aux membres de la commission, les nombreuses activités, cours et classes que propose le collège. Ils ont aussi évoqué les bons résultats des élèves au brevet des collèges. En effet le taux de réussite est de 86,30%, bien au dessus de la moyenne du département et de l'académie. Les taux d'orientation pour le passage en seconde puis en première sont eux aussi supérieurs aux moyennes nationales.

Le p'tit train

A l'initiative de la municipalité, le Rail Club Médiolanaï, présidé par Alain Decaillon a accueilli les enfants des écoles de la commune.

■ Installée au Centre Camille Corot, l'association a pour l'occasion déployé son immense réseau de voie ferroviaire. Au total, 87 élèves de maternelle et 17 élèves de CP de l'école Henri Grenier ainsi que la classe de 6ème SEGPA du collège Verlaine ont découvert le monde de la maquette miniature. Sous les yeux émerveillés des enfants, les bénévoles de l'association ont transmis le temps d'une journée leur passion du train.



Sous les yeux émerveillés des enfants de maternelle



Mardi 18 octobre 2011, les bénévoles du Rail Club Médiolanaï nous attendaient au centre Camille Corot. Nous avons vu plusieurs vieilles maquettes, une autre en construction et aussi une maquette de l'ancienne gare d'Arras avec sa passerelle. Elles étaient magnifiques. Les bénévoles nous ont expliqué comment ils faisaient les décors et le nombre d'heures qu'ils passaient dessus : 3 ans pour l'une d'entre elles. Daniel peint surtout les personnages pour les décors. Ses copains lui demandent de le faire car il est concentré et très patient. Sous la loupe, Morgan, Prescillia, Léona et Marie ont essayé. Sur les maquettes, des lampadaires s'illuminaient, dans une grange on pouvait croire qu'ils y avaient des ouvriers. Il y avait même des moutons, des vaches et des cochons miniatures. C'était impressionnant quand un bénévole a démonté un train et a mis des personnages dedans. Les détails sont bien faits. Nous avons tous aimé le train qui transportait une caméra. Il roulait à 15 kilomètres/heure. Quand nous regardions sur l'écran de télévision, on se croyait dans le train. "

Les élèves de 6^{ème} SEGPA du collège Paul Verlaine

Inauguration

■ En présence de Nicolas Desfachelle, Conseiller Général du Canton d'Arras Nord, de Paul Dacquin, président de l'association Accueil et Relais et de nombreux invités, Annie Cardon, a inauguré le 27 septembre dernier, l'extension de l'Établissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes de Saint Nicolas.

■ Auparavant, la maison de retraite (EHPAD) de Saint Nicolas dirigée par Madame Sylvie Pascoli comportait 45 places disponibles dont 13 places destinées à l'unité Alzheimer. Après 1 an de travaux d'extension, l'établissement accueille 15 personnes de plus dans un nouveau bâtiment accolé à l'ancienne bâtisse.

■ En plus de ces 15 chambres, au rez-de-chaussée, un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a été mis en place. Encadrés par des professionnels formés à la maladie, 8 patients auront la possibilité d'être accueillis le temps d'une journée pour bénéficier des activités mises en place par l'établissement. Cet accueil de jour vise bien évidemment à stimuler le patient en lui faisant découvrir d'autres activités mais aussi soulage physiquement et moralement les familles ou les aidants qui bien souvent s'investissent pour leur malade au détriment de leur propre santé.

Contact :
EHPAD de Saint Nicolas
38, rue Aristide Briand
tél. 03 21 55 36 78
st-nicolas-secretariat@accueilleirelais.fr



Vie locale

Rénov'toit

■ Nicolas Lachemi a récemment créé son auto-entreprise à Saint Nicolas. Notre artisan qui a auparavant acquis 7 ans d'expérience dans le métier, est spécialisé dans les travaux de couverture et de charpente.

Contact :
Benoît Lachemi / 06 47 47 76 83
nikos62@live.fr
www.renov-toit.nicolas.sitew.com



Accessibilité

La commission communale d'accessibilité s'est réunie le 18 octobre dernier afin de faire le point sur les divers chantiers engagés au cours de l'année 2011.

Guy Bras, adjoint aux travaux chargé de l'animation de cette commission, a insisté sur une des priorités de la commune en matière d'accessibilité du patrimoine communal à partir du domaine public.

■ Il a rappelé que l'ensemble du domaine public doit être utilisable sans contrainte. Les rampes d'accès ou les abaissements de bordures représentent des travaux

d'adaptations ponctuelles là où c'est nécessaire. Néanmoins, les trottoirs restent parfois inutilisables simplement du fait du mauvais stationnement des véhicules.

Agir sur le stationnement et rendre le trottoir aux piétons tel est le thème abordé par une première campagne de sensibilisation validée par la commission d'accessibilité en 2011 (Ensemble de janvier 2011) et relayée lors des travaux du conseil des sages.

Cette campagne prendra la forme d'un carton apposé sur les véhicules constatés en état de stationnement gênant. La démarche se veut pédagogique afin de faire comprendre au conducteur, qui en dehors de son véhicule, est aussi un piéton, qu'il entrave la circulation à pied des enfants, des personnes à mobilité



réduite ou encore le passage des poussettes.

Les personnes chargées d'apposer les cartons auront pour mission d'expliquer la démarche mais également de relever les « points noirs » dans les différents secteurs de la commune. Ce relevé permettra, à terme, d'implanter du mobilier urbain qui rendra le trottoir à son premier usager, c'est à dire le piéton.

Groupe d'opposition

POUR VOTRE INFORMATION

Puisque le journal municipal apporte des informations sélectionnées nous tenons à porter à votre connaissance 3 nouveaux projets soutenus par la MAIRIE :

LES NOUVELLES RÉSIDENCES :

Alors que le dernier journal municipal vous informe avec forces détails de l'avancée du dossier ANRU, notamment sur les futures constructions de logements le long de la nouvelle route (îlots A, avec vue sur le parking et B, avec vue sur la toiture de LECLERC), pour votre information complète nous vous signalons qu'il manque l'implantation d'une chaufferie collective. Nous supposons que le prochain numéro du journal vous donnera ses caractéristiques, son emplacement et la hauteur de la cheminée.

Alors que le premier dossier ANRU n'est arrivé qu'au tiers de sa réalisation, la MAIRIE pense déjà à l'ANRU n° 2. Quelle sera la teneur de ce nouveau projet ? Nous ne manquerons de vous donner des nouvelles sur cette affaire qui viendra une nouvelle fois bouleverser la vie du quartier et de ses habitants.

LE QUARTIER DU CENTRE :

Rue Raoul Briquet, après le secteur des écoles et au niveau du rond point avec l'intersection de la résidence du Clos du Verger, une autorisation délivrée par la MAIRIE informe de la création d'un relais téléphonique – hauteur au sol 20 mètres. Le téléphone est un outil indispensable, un lien social utile, mais le principe de précaution doit rester prioritaire et une information

technique aux nombreux riverains aurait eu le mérite de les rassurer.

La première maison au carrefour des rues du Canal et de la Forge au Fer, abandonnée depuis longtemps, a été rasée. Il serait question, à la place, d'y construire des logements. Nous pensons que c'est une erreur d'édifier un bâtiment sur ce terrain et nous proposons de l'aménager pour servir d'espace vert et pourquoi pas de point de départ d'un circuit de promenades vers la Scarpe et ses futurs aménagements de loisirs et sportifs.

Pour le groupe d'Opposition
Alain CAYET

Groupe majoritaire

Enfance, jeunesse et scolarité : une véritable priorité communale !

Pour les élus majoritaires de Saint Nicolas, la jeunesse est une véritable priorité ! Pourquoi ?

D'abord parce que l'avenir de nos jeunes dépend pour beaucoup de leur environnement, de leur scolarité et également de leur épanouissement personnel en dehors de l'école. Ensuite parce que l'enseignement scolaire et les espaces de loisirs renforcent la cohésion sociale indispensable dans notre société. Enfin, parce que le diplôme, la qualification, sont encore les meilleures clés pour une entrée réussie dans la vie active.

Autant de raisons qui expliquent pourquoi la Ville de Saint Nicolas contribue à offrir à ses enfants des conditions optimales d'enseignement, un cadre de vie et des activités épanouissantes. Qu'il s'agisse de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de sports, de culture, de loisirs, de prévention ou même de parentalité les élus de Saint Nicolas agissent pour donner à chacun des chances égales de trouver sa place dans la société.

Et notre jeunesse nous renvoie un formidable message d'encouragement lorsqu'elle s'exprime avec enthousiasme dans les moments phares de la vie de la ville ou lorsqu'elle participe aux opérations

citoyennes telles nettoyeurs la nature, la célébration de l'anniversaire de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ou la commémoration de l'armistice de 1918.

En dépit des basses œuvres des politiques nationales qui tournent de plus en plus le dos à la jeunesse, les élus majoritaires persistent dans cette voie avec tous ceux qui partagent l'objectif de faire de nos enfants les citoyens de demain.

Tribune

INFOS TRAVAUX

Réseau de chauffage

■ A partir de novembre 2011 et jusque mars 2012, des travaux de pose du nouveau réseau de chauffage vont être effectués aux abords des immeubles Kemmel, Cassel, Gris Nez,

Peclet et du centre social Chanteclair. Ces travaux permettront le raccordement à la nouvelle chaufferie sur l'îlot A.

■ Tracé schématique de l'implantation du nouveau réseau de chauffe.



■ La liaison entre le centre social Chanteclair et le centre commercial Leclerc est en cours de finition, les usagers peuvent de nouveau emprunter ce passage.

■ Les travaux de construction des îlots A, B et C vont bientôt débutés. A cette occasion, la société NORPAC a tenu récemment une réunion pour informer les riverains des travaux qu'elle allait effectuer dans le quartier des Nouvelles Résidences.

Pendant toute la durée des travaux, vous avez la parole. Adressez vos questions et remarques à l'équipe de NORPAC.

Par téléphone, N° vert : 0800 008 059
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Par mail : ecoute.riverin@norpac.fr

NORPAC



Dossier : École mun

Donner à la culture son rôle d'intégration sociale et permettre à chacun d'exercer son talent et son esprit critique tels sont les objectifs que la municipalité s'est fixée pour tous les médiolansais.

A Saint Nicolas, les expressions artistiques sont riches de leur variété qu'il s'agisse de théâtre, de cirque, d'arts plastiques ou de musique. C'est sur cette dernière discipline qu'Ensemble fait le point en vous présentant l'école municipale de musique.

Les objectifs

Forte de près de 100 élèves réunis autour d'une dizaine de professeurs diplômés, l'École Municipale de Musique a pour objectif de :

- Favoriser l'éveil des enfants à la musique
- Développer une pratique artistique vivante
- Former des musiciens amateurs autonomes
- Faire éclore des vocations
- Préparer, le cas échéant, les élèves à l'accès aux structures d'enseignement supérieur

■ Le nombre d'instruments enseignés et la qualité de l'enseignement apporté font de l'école municipale une valeur sûre et c'est Raphaël Limousin, de par son parcours professionnel qui la dirige d'une main de maître avec l'aide des 10 professeurs diplômés.



La scolarité

L'école municipale de musique située rue Raoul Briquet compte à ce jour une centaine d'élèves âgés de 4 à 53 ans. On y enseigne l'éveil pour les tout petits, le solfège, le piano, la guitare, la flûte, la clarinette, le saxophone, les cuivres, l'accordéon et les percussions.

■ La scolarité à l'école de musique est validée par un examen semestriel vérifiant les connaissances et capacités musicales de l'élève et d'un examen de fin d'année marquant le passage

dans la classe supérieure. A ce titre, l'école de musique est affiliée à la Confédération Musicale de France.

■ L'enseignement musical est constitué selon l'âge d'une année d'éveil, d'une année d'initiation et de deux cycles complets de formation musicale obligatoire. Un troisième cycle est proposé mais il est facultatif et est destiné aux élèves ayant d'éventuelles ambitions professionnelles au niveau musical.



■ A Saint Nicolas, souligne le directeur, les élèves sont libres de leurs choix d'instruments et ne sont pas dirigés automatiquement vers les instruments à vent destinés à intégrer les harmonies. Des petits groupes se forment naturellement pour interpréter des morceaux modernes.

■ Après un an de pratique d'un instrument, tout élève peut intégrer la classe orchestre de l'école afin de travailler en groupe et ainsi progresser plus facilement dans la démarche musicale. Les auditions se multiplient à raison de 4 représentations annuelles. Parfois accompagnés par l'harmonie, les élèves se produisent par classe d'instruments, en classe orchestre ou par affinité formant un groupe.

■ Les professeurs et les élèves travaillent actuellement sur une comédie musicale de Louis Chedid qu'ils interpréteront en début d'année prochaine : Le soldat rose.



unicipale de musique

La location d'instruments

Afin de faciliter l'accès à la découverte et la pratique d'un instrument, l'École de musique offre des possibilités de location d'un instrument.

■ La demande s'effectue en début d'année, et est réalisée en fonction du nombre d'instruments disponibles dans le parc locatif de l'école. Pour les élèves déjà inscrits, le contrat de location doit être renouvelé chaque année, lors de la réinscription.

Pratique

■ Horaires : Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis après 17h et les mercredis et samedis toute la journée.



Tarifs

	Habitants de Saint Nicolas				Extérieurs			
	École municipale		Harmonie de St Nicolas		École municipale		Harmonie de St Nicolas	
	Instrument	Solfège	Instrument	Solfège	Instrument	Solfège	Instrument	Solfège
1 ^{ère} inscription	43,00 €	23,00 €	23,00 €	13,00 €	129,00 €	69,00 €	69,00 €	39,00 €
2 ^{ème} inscription et plus	30,00 €	16,00 €	15,00 €	6,50 €	64,50 €	34,50 €	34,50 €	19,50 €
Prêt d'instruments	26,00 €		13,00 €		78,00 €		39,00 €	





fête ^{de la} Saint Nicolas

6

décembre
2011

Saint Nicolas dans les écoles

Marché de Noël
Animations / spectacle

Programme complet dans le prochain magazine Ensemble N° 117 de décembre 2011